

SMGV de l'ICPE de Villeneuve-lès-Bouloc
Jeudi 19 février 2026 à 14h30
Salle du Conseil – Mairie de Villemur sur Tarn

Procès-verbal – Définitif

L'an deux mille vingt-six, le 19 février à 14 heures 30, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Syndical du SMGV de l'ICPE de Villeneuve-lès-Bouloc s'est réuni dans la salle du Conseil à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de M. DUMOULIN Jean-Marc, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le 04 février 2026

Participants

Présents :

M. DUMOULIN Jean-Marc, M. ASTRUC Thierry, M. MAUREL Cédric, Mme GAYRAUD Isabelle, M. RIQUET Alain, M. OF Jacques, Mme GOUSMAR Isabelle, M. BERTORELLO Pierre, M. PEYRAS Henri, M. LENORMAND Benjamin, M. POUYDEBAT Jean-Louis.

Absents / Excusés :

Mme LAVAL Carole, Mme ROUYER Bouchra, Mme GIBERT Janine, M. VERDEAU BORNE Sébastien, M. MEJA Frédéric, Mme DAUBET Anne-Laure, M. SARRAU Bertrand, M. BOUTRY Pascal.

Membres ayant donné pouvoir :

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle GAYRAUD

Membres en exercice - 19 | Membres présents - 11 | Pouvoirs - 00 | Membres absents - 08

La séance est ouverte par le président M. DUMOULIN Jean-Marc, qui déclare les membres du Conseil syndical désignés par leur collectivité, à 14h35

Rappel de l'Ordre du jour

Désignation d'un secrétaire de séance.

1. Compte de gestion 2025 ;
2. Compte Administratif 2025 ;
3. Affectation de Résultat 2025 ;
4. Participations 2026 ;
5. Budget primitif 2026.

Questions diverses

Désignation d'un secrétaire de séance : Madame Isabelle GAYRAUD

1. Compte de gestion 2025 (DSMGV2026-005)

Annexe 1 « Finances » : Compte de gestion 2025

Monsieur le Président indique que le Compte Administratif est conforme au Compte de Gestion du Trésorier et propose de le voter.

Page : 1/1

Résultats budgétaires de l'exercice

43400 - SM GESTION ICPE VILLENEUVE -

Exercice 2025

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	40 000,00	743 664,00	783 664,00
Titres de recette émis (b)	1 752,60	486 260,17	488 012,77
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 752,60	486 260,17	488 012,77
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	40 000,00	743 664,00	783 664,00
Mandats émis (f)		405 957,53	405 957,53
Annulations de mandats (g)		82 242,08	82 242,08
Dépenses nettes (h = f - g)		323 715,45	323 715,45
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 752,60	162 544,72	164 297,32
(h - d) Déficit			

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2025-009 en date du 09 avril 2025 portant adoption du budget primitif de l'exercice 2025 ;

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes a été réalisée par le Trésorier et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif.

Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le conseil syndical DECIDE :

- ➔ **D'Approuver** le compte de gestion 2025, tel que présenté et annexé.
- ➔ **De Mandater** M. le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision

Résultats du vote

Votants – 11	Pour – 11	Contre – 00	Abstention – 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

2. Compte Administratif 2025 (DSMGV 2026-006)

Annexe 2 « Finances » : Compte Administratif 2025

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que l'ordonnateur (en l'espèce le Président) doit se retirer au moment du vote.

Monsieur le Président quitte la salle suite à l'élection, à l'unanimité par le Conseil syndical de Monsieur OF, en qualité de Président de séance ceci afin de permettre au Comité syndical de procéder à la présentation et au vote du Compte Administratif.

Le compte administratif retrace l'exécution des opérations de dépenses et de recettes réalisées par l'ordonnateur au cours de l'exercice civil.

Il doit présenter les mêmes résultats que la comptabilité tenue par le comptable public placé auprès de la Trésorerie, tels qu'ils sont retranscrits dans le compte de gestion.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025		SM GESTION & VALORISATION DE L'ICPE DE VILLENEUVE-LES-BOULOC	
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
FUNCTIONNEMENT			
DEPENSES			
	Mandats émis	Charges rattachées	TOTAL
011 Charges à caractère général	208 480.96	72 595.00	281 075.96
012 Charges de personnel	12 890.64		12 890.64
014 Atténuations de produits	0.00		0.00
65 Autres charges de gestion courante	27 996.25		27 996.25
66 Charges financières	0.00	0.00	0.00
67 Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00
042 Amortissement des biens	1 752.60	0.00	1 752.60
Dépenses de fonctionnement - Total	251 120.45	72 595.00	323 715.45
<i>Pour information - D 002 Déficit fonctionnement reporté de N-1</i>			0.00
RECETTES			
	Titres émis	Opérations d'ordre	TOTAL
013 Atténuations de charges	0.00		0.00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00		0.00
73 Impôts et taxes	0.00		0.00
74 Dotations et participations	461 979.51		461 979.51
75 Autres produits de gestion courante	24 225.42		24 225.42
76 Produits financiers	55.24	0.00	55.24
77 Produits Exceptionnels	0.00	0.00	0.00
Recettes fonctionnement - Total	486 260.17	0.00	486 260.17
<i>Pour information - R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>			257 367.61
FUNCTIONNEMENT - RESULTAT EXERCICE 2025			162 544.72
FUNCTIONNEMENT - RESULTAT CUMULE			419 912.33
RESULTAT POSITIF TOTAL CUMULE			
427 277.82			
INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
	Mandats émis	RAR	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0.00		0.00
13 Subventions d'investissement	0.00		0.00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0.00		0.00
18 Compte de liaison : affectation	0.00		0.00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0.00	0.00
201 Subventions d'équipements versés	0.00	0.00	0.00
21 Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00
22 Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00
23 Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00
26 Particip. et créances rattachées à des particip.	0.00	0.00	0.00
27 Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00
45.. Opérations pour compte de tiers	0.00	0.00	0.00
3.. Stocks	0.00	0.00	0.00
Dépenses d'investissement- Total	0.00	0.00	0.00
<i>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</i>			0.00
RECETTES			
	Titres émis	RAR	TOTAL
13 Subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0.00	0.00	0.00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21 Immobilisations corporelles		0.00	0.00
10 Dotations, fonds divers et réserves FCTVA (sauf 1068)	0.00	0.00	0.00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	1 752.60		1 752.60
27 Autres immobilisations financières		0.00	0.00
021 Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00	0.00
040 Amortissement des biens	0.00	0.00	0.00
Recettes investissement - Total	1 752.60	0.00	1 752.60
<i>Pour information - R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</i>			5 612.89
INVESTISSEMENT - RESULTAT EXERCICE 2024			1 752.60
INVESTISSEMENT - RESULTAT CUMULE			7 365.49

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2025-009 en date du 09 avril 2025 portant adoption du budget primitif de l'exercice 2025 ;

Vu la délibération n°2026-005 en date du 19 février 2026 portant approbation du compte de gestion 2025 ;

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes a été réalisée par le Trésorier et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif.

Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le conseil syndical DECIDE :

- **D'Approuver** le compte administratif 2025, tel que présenté et annexé.
- **De Mandater** M. le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision

Résultats du vote

Votants – 10

Pour – 10

Contre – 00

Abstention – 00

3. Affectation de Résultat 2025 (DSMGV 2026-007)

Monsieur le Président rappelle que le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 est de 162 544.72 € et propose de le garder en fonctionnement.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	162 544.72
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	257 367.61
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	419 912.33
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	7 365.49
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	419 912.33
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	419 912.33
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2026-005 en date du 19 février 2026 portant approbation du compte de gestion 2025 ;

Vu la délibération n°2026-006 en date du 19 février 2026 portant adoption du compte administratif de l'exercice 2025.

Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le conseil syndical DECIDE :

- **D'Approuver** l'affectation du résultat 2025 comme présenté supra.
- **De Mandater** M. le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.

Résultats du vote

Votants – 11

Pour – 11

Contre – 00

Abstention – 00

4. Participations 2026 (DSMGV 2026-008)

Monsieur le Président rappelle que la participation 2025 était fixée à 6.50€ par habitant ce qui a représenté un total de 461 961.50€.

Afin de permettre de stabiliser le fonds de roulement du syndicat, permettant ainsi de faire face aux fluctuations de la pluviométrie et d'assurer la maintenance du matériel, le Président propose de maintenir la participation à 6.50€ par habitant le tableau de la population est actualisé avec les chiffres 2026 du BANATIC et recense 72 621 habitants.

La participation sera appelée trimestriellement.

**SYNDICAT MIXTE DE GESTION ET DE VALORISATION
DE L'ICPE DE VILLENEUVE-LES-BOULOC**

Participations previsionnelles 2026		6.50 € par habitant
Cté de Communes VAL'AÏGO	NBRE HAB.	
BONDIGOUX	789	
LA MAGDELAINE	1 276	
LAYRAC	327	
LE BORN	665	
MIREPOIX	1 161	
VILLEMATIER	1 157	
VILLEMUR	6 424	
TOTAL	11 799	76 693.50 €

CC du FRONTONNAIS	NBRE HAB.	
BOULOC	4 696	
CASTELNAU	7 114	
CEPET	2 418	
FRONTON	6 801	
GARGAS	794	
ST-RUSTICE	447	
ST-SAUVEUR	2 281	
VACQUIERS	1 525	
VILLAUDRIC	1 686	
VILLENEUVE-L-B.	1 701	
TOTAL	29 463	191 509.50 €

CCC DU GIROU	NBRE HAB.	
BAZUS	617	
MONTJOIRE	1 268	
VILLARIES	935	
TOTAL	2 820	18 330.00 €

CCC DU BELLEVUE	NBRE HAB.	
LABASTIDE ST-S.	1 973	
TOTAL	1 973	12 824.50 €

COMMUNE DE ST JORY	8 756	56 914.00 €
---------------------------	--------------	--------------------

COMMUNE DE BRUGUIERES	6 309	41 008.50 €
------------------------------	--------------	--------------------

COMMUNE DE GAGNAC	3 227	20 975.50 €
--------------------------	--------------	--------------------

COMMUNE DE GRATENTOUR	4 995	32 467.50 €
------------------------------	--------------	--------------------

COMMUNE DE LESPINASSE	3 279	21 313.50 €
------------------------------	--------------	--------------------

72 621 472 036.50 €

Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le conseil syndical DECIDE :

- **D'approuver** le tableau des participations 2026 tel que présenté supra
- **De Mandater** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision.

Résultats Du Vote

Votants – 11 | Pour – 11 | Contre – 00 | Abstention – 00

5. Budget primitif 2026 (DSMGV 2026-009)

Annexe 3 « Finances » : Budget Primitif 2026

Monsieur le Président présente le Budget Primitif 2026 et rappelle qu'il est équilibré en dépenses et en recettes, en section de fonctionnement et en section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2026		SM GESTION & VALORISATION DE L'ICPE DE VILLENEUVE-LE S-BOULOC	
SYNTHESE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
<i>DEPENSES</i>		<i>DEPENSES</i>	
	VOTE		VOTE
011 Charges à caractère général <i>Lixiviats</i>	360 000.00	203 Etudes	10 000.00
011 Charges à caractère général <i>entretien EV</i>	12 000.00	21 Immobilisations corporelles (travaux + matériels)	145 000.00
011 Charges à caractère général <i>astreinte et entretien équipement (contrat HES)</i>	6 000.00		
011 Charges à caractère général <i>réparation équipements</i>	6 000.00		
011 Charges à caractère général <i>laboratoire</i>	11 000.00		
011 Charges à caractère général <i>AMO</i>	24 500.00		
011 Charges à caractère général <i>divers (élec-tel-assurances ...)</i>	27 000.00		
011 Charges à caractère général	258 103.49		
012 Charges de personnel et frais assimilés (<i>rbt CCVA+ Mairie Villemur</i>)	25 000.00		
65 Autres charges de gestion courante	38 000.00		
67 Charges exceptionnelles	1 000.00		
68 Provisions	50.00		
023 Virement à la section d'investissement	145 134.51		
042 Opérations d'ordre entre sections (6811 amortissements)	2 500.00		
Dépenses de fonctionnement - Total	916 288.00	Dépenses d'investissement- Total	155 000.00
<i>Pour information - D 002 Déficit fonctionnement reporté de N-1</i>	0.00	<i>Pour information - D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</i>	0.00
<i>RECETTES</i>		<i>RECETTES</i>	
	VOTE		VOTE
013 Atténuations de charges		10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0.00
70 Produits des services, du domaine et ventes		1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	
73 Impôts et taxes	100.67		
74 Dotations, subventions et participations	472 040.00	040 Amortissements	2 500.00
75 Autres produits de gestion courante	24 235.00	021 Virement de la section de fonctionnement	145 134.51
76 Produits financiers			
77 Produits Exceptionnels			
Recettes fonctionnement - Total	496 375.67	Recettes investissement - Total	147 634.51
<i>Pour information - R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>	419 912.33	<i>Pour information - R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</i>	7 365.49
cumul dépenses fonctionnement	916 288.00	cumul dépenses investissement	155 000.00
cumul recettes fonctionnement	916 288.00	cumul recettes investissement	155 000.00

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2026-004 en date du 19 février 2026 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire de l'exercice 2026 ;

Vu la délibération n°2026-005 en date du 19 février 2026 portant approbation du compte de gestion 2025 ;

Vu la délibération n°2026-006 en date du 19 février 2026 portant approbation du compte administratif 2025 ;

Vu la délibération n°2026-007 en date du 19 février 2026 portant affectation du résultat de l'exercice 2025.

Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le conseil syndical DECIDE :

- **D'approuver** le budget primitif 2026 par chapitre en fonctionnement et en investissement, tel que présenté et annexé ;
- **De mandater** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.

Résultats Du Vote

Votants – 11 | Pour – 11 | Contre – 00 | Abstention – 00

Questions diverses

DEBAT :
Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15H45

N° DELIBERATION	OBJET DELIBERATION	RESULTAT DU VOTE
2026-005	Compte de gestion 2025	Approuvée
2026-006	Compte Administratif 2025	Approuvée
2026-007	Affectation de Résultat 2025	Approuvée
2026-008	Participations 2026	Approuvée
2026-009	Budget primitif 2026	Approuvée

Le présent procès-verbal, relatif aux délibérations du précédent conseil syndical est approuvé par le conseil syndical nouvellement installé.

Lu et approuvé,
Secrétaire de Séance,

Isabelle GAYRAUD

Lu et approuvé,
Le Président,

Jean-Marc DUMOULIN

Secrétaire de séance désigné
Lors de la séance d'approbation

Nicolas HERAIL



Président en exercice
Thierry ASTRUC

